

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2024

Le 10 Juillet 2024 à 18h30 heures le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué le 5 juillet 2024, s'est réuni, en session ordinaire salle des conseils.

La séance est ouverte par Madame Poitou, Maire de la commune.

Sont présents: Poitou Delphine, Benard Claire, Bouré Michel, Terracol Alain, Morel Jean Claude.

Sont excusés: Marcellot Sandra donne pouvoir à Mme Benard Claire.

Sont absents: Coste Joël, Favre Valery

En application de l'article 2121-15 du CGC, Monsieur Terracol Alain est désigné secrétaire de séance.

Information de début de séance, Madame le Maire informe le conseil municipal de la démission de Monsieur De Queiros Cédric.

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal du CM précédent ;
- Base adresse
- RPQS 2022 et 2023
- DM eau
- DM corrections résultats 2023
- Mise à disposition ComCom
- Convention avec la poste
- Convention CNRACL
- Adhésion SIAEP St Sulpice les Champs/Vallieres
- Consultation publique
- Référent déontologue de l' élu
- Collaborateurs bénévoles
- Tarif social cantine
- Questions diverses

VALIDATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2024

Aucune remarque. Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

BASE ADRESSE

Pour être en conformité avec la nouvelle réglementation, une base adresse locale a dû être créée. L'adressage avait été réalisé sur la commune il y a de nombreuses années sans avoir été transmis au services de l'Etat. La Base Adresse Locale a été réalisé et mise à jour par la poste.

Vote. Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

RPQS 2022 – 2023

Réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour 2022.

Vote: Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

Réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour 2023.

Vote: Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

DECISION MODIFICATIVE EAU

Madame le Maire présente une décision modificative rectificative à la demande la trésorerie.

Vote: Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

DECISIONS MODIFICATIVES CORRECTIONS RESULTATS 2023 BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire présente une décision modificative rectificative à la demande la trésorerie.

Vote: Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

DECISIONS MODIFICATIVES CORRECTIONS RESULTATS 2023 BUDGET DE L'EAU

Madame le Maire présente une décision modificative rectificative à la demande la trésorerie.

Vote: Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

MISE A DISPOSITION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE

La communauté de communes CSO informe de la mise en place d'une convention liée à l'utilisation des services du personnel concernant la gestion des biens forestiers et de suivi des chantiers.

Vote: Pour: 5
 Contre: 0
 Abstention: 1

CONVENTION AVEC LA POSTE

Dans le cadre du nouveau contrat de Présence Postale une nouvelle convention est proposée à la signature pour une durée de 9 ans.

Vote: Pour: 6
 Contre: 0

Abstention: 0

CONVENTION CNRACL

Madame le Maire présente la convention entre le CDG 23 et la commune afin de dématérialiser les procédures CNRACL.

Vote: Pour: 5
 Contre: 0
 Abstention: 1

ADHESION SIAEP ST SULPICE LES CHAMPS VALLIERE

Pour rappel une réunion publique devait avoir lieu le 30 juin 2024. Du fait des élections législative celle-ci n'a pas pu se tenir. Les services d'Etat nous demandant de nous positionner pour le mois de Juillet 2024, il est proposé d'adhérer au SIAEP et de reporter la consultation publique au mois d'octobre.

Vote: Pour: 5
 Contre: 0
 Abstention: 1

CONSULTATION PUBLIQUE

Il est proposé une consultation de la population quant au devenir de la gestion de l'eau potable sur la commune le 6 Octobre 2024.

Vote: Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

REFERENT DEONTOLOGUE DE L'ELU

Madame le Maire propose de fixer le cadre de la mise en place et des modalités d'exercice de ce référent qui sera choisi ultérieurement dans une liste proposée par l'AMF.

Vote: Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

COLLABORATEURS BENEVOLES

Considérant qu'il est préférable pour des raisons de transparence et de responsabilité de la commune d'acter le statut de collaborateur bénévole par le biais d'une convention d'accueil.

Il est proposé d'accueillir Madame Bouré Dominique en tant que collaboratrice bénévole.

Vote: Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

COLLABORATEURS BENEVOLES

Considérant qu'il est préférable pour des raisons de transparence et de responsabilité de la commune d'acter le statut de collaborateur bénévole par le biais d'une convention d'accueil.

Il est proposé d'accueillir Monsieur Nepveu De Villemarceau Christian en tant que collaborateur bénévole.

Vote: Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

COLLABORATEURS BENEVOLES

Considérant qu'il est préférable pour des raisons de transparence et de responsabilité de la commune d'acter le statut de collaborateur bénévole par le biais d'une convention d'accueil.
Il est proposé d'accueillir Monsieur Benard Matthieu en tant que collaborateur bénévole.

Vote: Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

TARIF SOCIAL CANTINE

Madame le Maire rappel que la restauration scolaire est un service public indispensable aux familles. Le tableau suivant est présenté et pourra être mis en place dès la prochaine rentrée scolaire pour une durée de deux ans pour les enfants de la commune de Saint Georges La Pouge scolarisés dans le RPI.

QF < 1000	1 €
1001 < QF < 1040	Prix coûtant – 2,50€
QF > 1041	Prix coûtant – 1€
Non renseigné ou non-résidents de la commune	Prix coûtant

Vote: Pour: 6
 Contre: 0
 Abstention: 0

QUESTIONS DIVERSES

Mise en disponibilité d'un agent communal.

Gestion des chats sur Bournazeau

La fresque de l'école

Le départ à l'école de Mme Paturel et l'arrivée de Mme Auvity

Les tables d'extérieur ont été livrées

Mise en conformité du stade, la main courante devrait être installée rapidement

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00

